



Changement du WC électrique en classique

Par **LucK30**, le **10/03/2015** à **12:03**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 1 ans, et j'ai un problème avec le WC électrique (Sanibroyeur) qui ne fonctionne plus à cause d'un problème dans le mécanisme.

Le plombier a inspecté le sanibroyeur et il a confirmé que ce n'est pas un problème de bouchon causé par moi.

Le propriétaire a accepté de changer le Sanibroyeur mais il veut installer un WC classique (probablement pour payer moins).

Est-ce qu'il a droit de proposer un changement?

Dans le contrat de bail, c'est mentionné que la toilette est équipée d'un WC électrique (Sanibroyeur).

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **Lag0**, le **10/03/2015** à **13:58**

Bonjour,

S'il y a possibilité de mettre un WC classique, cela ne sera que mieux ! Vous serez certain de ne pas avoir de panne de broyeur et pompe !

Mais cela m'étonne car lorsque l'on installe un broyeur, c'est généralement parce qu'il n'y a

pas la possibilité d'avoir un WC classique.

Par **LucK30**, le **10/03/2015** à **14:28**

Merci pour votre réponse.

Il n'y avait pas de possibilité avant mais ils ont effectué des travaux dans l'étage en-dessous depuis 6 mois et installé un tuyau pour WC classique, du coup, c'est possible maintenant .

Par **moisse**, le **10/03/2015** à **15:18**

Si tel est la cas, pas d'hésitation. Le WC électrique est une solution de pis aller, lorsqu'on ne peut pas installer des toilettes classiques.